

remonter l'origine au mot grec ancien *ethnikos*, c'est-à-dire nation.

On substitue souvent le mot « ethnique » au mot « minorité », mais « minorité » ne signifie pas toujours « ethnique ». Dans le discours public, on comprend parfois les autochtones parmi les « minorités » et l'expression officielle pour les collectivités francophones et anglophones isolées est « minorités linguistiques ». Enfin, depuis le début des années 1980, on emploie l'expression « minorités visibles » pour désigner les Canadiens qui ne sont ni blancs, ni autochtones. À cet égard, il est intéressant de constater que l'émergence de cette dernière expression a fait que l'emploi du mot « ethnique » est de plus en plus limité aux personnes d'origine européenne autre que britannique et française. Par ailleurs, le mot « immigrant » est devenu presque synonyme de « membre des minorités visibles », ce qui reflète l'augmentation du nombre de Néo-Canadiens originaires d'Asie, des Antilles et d'Amérique latine, qui éprouvent plus de difficultés que leurs concitoyens d'origine européenne à s'intégrer à la majorité nationale.

L'indifférence apparente des Canadiens à l'égard de l'imprécision des définitions publiques en matière de langue et de culture nous semble imprudente, étant donné que ces questions font l'objet d'un débat cyclique intense au Canada. Faute de clarté, les termes risquent d'être manipulés par des gens désireux de réaliser des gains temporaires, laissant des problèmes fondamentaux sans solution. L'usage actuel semble ostensiblement refuser aux Canadiens d'origine britannique, française et autochtone une origine ethnique, une culture et un patrimoine particuliers, mais, à l'inverse, il privilégie l'identité collective des membres des autres groupes, au détriment de leur individualité respective. L'utilisation équivoque et ambiguë de mots comme « patrimoine », « culture », « ethnique » et « minorité » et leurs dérivés fait obstacle, sur le plan conceptuel et sur le plan pratique, à « la participation entière et équitable des individus et des collectivités de toutes origines » à la société canadienne, conformément à la *Loi sur le multiculturalisme*, car elle tend au contraire à limiter le multiculturalisme à un cadre biculturel. Il est évident que l'existence d'un vocabulaire conçu au Canada est un facteur d'importance critique pour le processus de l'autodéfinition nationale, mais les Canadiens devraient faire preuve de prudence, pour éviter d'être pris au piège des dédales d'un labyrinthe lexical de leur propre cru. ■

Deux langues unissent, une langue divise...

Anthony Mollica*

Un mot mal traduit risque fort d'avoir causé la mort de plus de 200 000 êtres humains. Vers la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les États-Unis avaient invité le Japon à se rendre. La réponse des autorités japonaises contenait le mot *mokusatsu*, c'est-à-dire « garder le silence jusqu'à ce qu'une décision soit prise ». Le traducteur se trompa, en rendant le mot par « ignorer ». Croyant que l'ultimatum avait été rejeté catégoriquement, le président Truman ordonna l'utilisation de la bombe atomique.

Gaffes

Les exemples moins tragiques abondent. Ainsi, le *Wall Street Journal* a un jour publié un article sur la perplexité qu'avait engendrée chez General Motors le manque d'enthousiasme avec lequel les Portoricains avaient accueilli la nouvelle Chevrolet Nova. L'explication en est simple. « Nova » signifie « étoile » en espagnol, mais c'est un homonyme de « no va », c'est-à-dire « ne marche pas ». GM a compris ; rebaptisée Caribe, la voiture s'est très bien vendue.

Les gaffes lexicales et culturelles des traducteurs et des locuteurs d'une langue seconde ont souvent choqué. Il suffit de se rappeler l'embarras du président Carter, quand un traducteur a déclaré que le président « désirait » les Polonaises. Plus récemment, la Presse canadienne a relaté un incident mettant en cause l'ancien maire de Montréal, Jean Drapeau, au cours d'un voyage en Chine. À la fin d'un discours, M. Drapeau avait dit : « Il faut battre son frère quand il est ivre », alors qu'en fait, il voulait dire « il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. »

Notre attitude à communiquer efficacement est fonction de notre maîtrise

**Anthony Mollica, ancien rédacteur en chef de Langue et Société, est professeur agrégé d'éducation à l'Université Brock et rédacteur en chef de The Canadian Modern Language Review/La Revue canadienne des langues vivantes.*

du langage ; néanmoins, il faut enseigner non seulement la communication, mais aussi le contexte culturel des mots, car la langue et la culture sont indissociables. Enseigner l'une, c'est enseigner l'autre. Les auteurs de manuels d'enseignement de la langue seconde doivent donc préciser non seulement la *dénotation* des mots et des idiomes, mais aussi, au besoin, leurs *connotations*. La dénotation lexicale des mots peut sembler se recouper parfaitement, mais ces mêmes mots peuvent être très différents par leurs connotations, c'est-à-dire par les associations émotives qu'ils évoquent. Par exemple, la dénotation lexicale des mots « bread » et « pain » est la même, mais leurs connotations sont bien différentes, car ce qu'on entend par « bread », c'est souvent un produit mou qu'on trouve dans un emballage de plastique, tandis que le mot « pain » éveille des images très différentes.

Les enseignants et les parents ne se font pas prier pour énumérer la kyrielle d'avantages de l'étude d'une deuxième langue ou de plusieurs autres langues.

- Les élèves anglophones qui étudient une deuxième langue ont de meilleures notes en anglais que les autres.
- L'apprentissage d'une deuxième langue aide l'élève à mieux connaître sa propre culture.
- Le concept du moi des élèves qui étudient une deuxième langue est nettement plus développé que celui des autres.
- Des études ont révélé une corrélation positive entre l'étude d'une deuxième langue et la créativité des apprenants.
- Une connaissance pratique d'autres langues est importante pour la recherche.
- L'aptitude à la lecture passe facilement d'une langue à l'autre.
- Les élèves qui étudient une deuxième

langue ont un vocabulaire plus riche que les autres.

- Les élèves pensent avant tout à leur carrière ; ils ne peuvent donc pas rejeter les professions qui requièrent la connaissance d'autres langues. La connaissance d'une deuxième langue, voire de plusieurs, leur offre plus de débouchés.
- Il est plus agréable de visiter un pays dont on connaît la langue.

Et la liste pourrait continuer.

Toutes ces raisons peuvent être regroupées en fonction des quatre principaux motifs de l'étude d'une deuxième langue, selon Jan Amos Comenius, écrivain et humaniste tchèque (1592-1670) :

- *politique* : servir les intérêts de la nation ;
- *culturel* : connaître la culture d'un autre peuple, pour son propre enrichissement ;
- *pratique* : être en mesure de communiquer avec des personnes d'une autre langue ;
- *éducatif* : aiguïser l'esprit et former la personnalité de l'apprenant.

Une forme de liberté

Les chercheurs canadiens Peal et W.E. Lambert ont dit et répété qu'apprendre plus d'une langue renforce l'aptitude de l'apprenant à mettre en jeu une gamme de mécanismes d'apprentissage qui, autrement, aurait été limitée. Apprendre le code phonétique et les règles de grammaire de plus d'une langue semble accroître l'aptitude de l'apprenant à organiser ses perceptions de la réalité, à reconnaître les concepts sous diverses formes et à résoudre des problèmes langagiers et culturels complexes.

Raymond Aron a d'ailleurs déclaré avoir toujours pensé que l'aptitude à s'exprimer librement en deux langues conférait au locuteur une forme de liberté personnelle autrement inaccessible. Quand il parlait allemand ou anglais, Aron ne pensait pas de la même façon qu'en français, et cela le libérait, car il ne se sentait plus prisonnier de ses propres paroles.

Même si l'on n'a aucun mal à énumérer les avantages de l'apprentissage d'au moins deux langues, tant sur le plan pratique que sur celui de l'éducation, on ne connaît pas encore

aussi bien un phénomène dont la recherche psychologique a désormais amplement prouvé l'existence, à savoir que l'apprentissage d'une autre langue génère toute une série d'avantages psychologiques et affectifs.

Mythe à rejeter

D'emblée, il faut rejeter un mythe depuis longtemps répandu au sujet de l'enseignement des langues étrangères, un mythe que Marcel Danesi, professeur à l'Université de Toronto, a appelé dans plusieurs études le « mythe de l'espace neurologique ». Fondamentalement, ce mythe procède des recherches réalisées dans les années 1930, 1940 et 1950 aux États-Unis sur des enfants bilingues, et portant sur des variables socioculturelles plutôt que sur des paramètres psychologiques. Les sujets étaient uniformément issus des classes sociales défavorisées, où l'on n'insistait pas sur l'apprentissage des langues au foyer. Les recherches avaient créé l'impression que l'apprentissage d'une autre langue — ou le maintien de la langue maternelle en tant que langue seconde — était néfaste au processus cognitif global, car on en était venu à la conviction (ou à l'hypothèse) que le cerveau ne contient qu'un espace limité pour l'emmagasinage des données du langage. Les tenants du mythe soutenaient qu'en ajoutant un nouveau code dans le cerveau, on accaparait une partie de l'espace dont la langue dominante avait besoin pour que le sujet soit en mesure de fonctionner normalement en milieu scolaire.

Depuis, ce mythe a perdu toute crédibilité, grâce à une série d'études neurologiques qui ont montré le contraire : l'insertion d'un autre code dans le cerveau, soit aux étapes primaires, à l'enfance, soit aux étapes secondaires, à l'adolescence et à l'âge adulte, provoque une réorganisation du fonctionnement neurologique langagier qui aide le cerveau à fonctionner d'une façon plus globale et plus holistique, bref plus complète. Le phénomène a été confirmé par plusieurs études de chercheurs canadiens comme W.E. Lambert, Jim Cummins, etc.

Convergence sociale

Dans une étude réalisée il y a une dizaine d'années, B. McLaughlin avait signalé que la recherche canadienne montrait que l'éducation bilingue génère chez l'apprenant une perception libérale et éclairée des groupes ethniques. De même, les recherches de Jim Cummins et Merrill Swain, de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, ont révélé que les program-

mes d'enseignement des langues patrimoniales, par exemple, favorisaient la cohésion interethnique en donnant à des enfants de diverses origines ethniques une possibilité de s'adapter peu à peu à un nouveau mode de vie psychoculturel. En générant une attitude favorable à l'identité et aux origines ethniques de l'autre, ces programmes tendent à produire ce qu'on peut appeler un effet de « convergence sociale », autrement dit à favoriser la compréhension interculturelle, en réduisant la tendance naturelle au rejet des modes culturels susceptibles d'être considérés comme « différents ».

Autres mondes

Par l'apprentissage d'une langue seconde, l'élève acquiert de nouveaux modes de pensée et il est exposé à de nouveaux comportements. Il commence à les comprendre ; la compréhension mène à l'acceptation, qui mène à la tolérance et à la diversification de la perception que l'élève a du monde. Comme je le disais récemment, le monolinguisme *peut* se guérir, parce que c'est en quelque sorte une maladie du système cognitif. Le monolinguisme est limitatif. Il limite notre point de vue et notre *Weltanschauung*, c'est-à-dire notre philosophie personnelle du monde. L'apprentissage d'autres langues ne peut qu'élargir notre point de vue. Lorsque nous sommes capables de comprendre le point de vue de l'autre, cet autre, nous pouvons l'accepter, et en l'acceptant, nous acceptons sa culture. Accepter une autre culture, c'est devenir plus tolérant, c'est commencer de vivre en harmonie et, tout compte fait, en paix avec le monde. On rejoint donc l'argument du fondateur de la sémantique générale, Alfred Korzybski, selon lequel la connaissance du langage de l'autre est la clé de son mode de pensée et de la compréhension de son comportement, et que de cette connaissance procède l'acceptation.

Langage et unité

Bien entendu, cette conclusion contredit les pancartes que brandissaient les adversaires de la *Loi sur les langues officielles* : « One Language Unites, Two Languages Divide ». En fait, c'est tout le contraire : « Deux langues unissent, une langue divise. » À mon avis, il faudra que l'apprentissage de l'une ou l'autre des deux langues officielles soit dépolitisé et qu'il sorte de l'arène politique pour qu'on en reconnaisse les qualités intrinsèques. C'est alors seulement que notre pays connaîtra la paix et l'harmonie linguistique. ■